



Offre de formations

Créer, produire, diffuser son spectacle

Objectifs de la formation

Un artiste n'est pas uniquement interprète dans de grandes structures, il porte également ses propres projets de création.

Afin de développer au mieux son activité, un artiste doit donc pouvoir maîtriser tous les aspects administratifs et juridiques de son art. Malheureusement, il n'aura bien souvent pas les moyens d'être soutenu par des métiers spécialisés, comptables ou avocats, ni même chargés de production, administrateurs etc.

Dans son cursus, l'artiste peut avoir eu des notions de gestion, et dans tous les cas il.elle a eu de l'expérience de terrain avec de nombreux projets artistiques portés et menés à bien. Cependant, très souvent les projets sont portés dans l'urgence, dans la difficulté et sans se poser sur les étapes habituelles de gestion de projet permettant de produire en diminuant les risques pris.

Cette formation permet de remettre au centre de la création la logique administrative afin de structurer les projets pour en assurer la faisabilité et la pérennité, d'autant plus dans le contexte actuel du secteur culturel.

On y reprend les étapes habituelles de la gestion de projet : partant de l'idée artistique, en déduire un budget prévisionnel de projet et un budget annuel de la structure, définir les moyens financiers nécessaires à ce projet et la stratégie de recherche de ces financements, notamment avec la recherche de subventions mais aussi de mécénat ou fonctionnement dit "privé", pour enfin passer aux étapes de montage de projet, trouver des partenariats, faire un suivi administratif précis et gérer la diffusion du projet.

A la fin de la session, les stagiaires pourront avoir repris les bases administratives de leur projet pour une gestion plus sereine des prochaines créations. Le but est également que chacun puisse comprendre l'importance de la vision des projets en court, moyen et long terme, de l'ancrage du lien territorial et la création des liens de partenariats sur du long terme permettant aussi la recherche de la création du futur, économiquement et écologiquement.

Afin de faire le tour de chaque étape et permettre à chacun d'intégrer les éléments dans leurs projets en cours, la formation complète se déroule sur 20h00. Selon les sessions le planning est disposé sur des journées complètes ou demies journées, dans tous les cas espacées pour permettre la mise en application des connaissances entre les sessions. Les groupes seront au maximum constitués d'une dizaine de personnes. Les temps de pratique sont eux individuels et la date calée avec chaque apprenant.



Formation complète



Durée :
20 heures *



Pré-requis :
Avoir un projet artistique

A qui s'adresse cette formation ?

Artistes intermittents ou non du spectacle vivant (comédiens, metteurs en scène, musiciens, performeurs, etc.), mais aussi artistes-auteurs de tous horizons artistiques, souhaitant développer un projet de création et en structurer la production et la diffusion.

Contenu de la formation

La formation s'effectuera principalement en présentiel en salle équipée du OuiFlex – Gare, à Rennes - un format hybride alternant visios est envisageable la salle étant équipée en conséquence.

Le contenu sera géré de façon hybride pour éviter une formation théorique descendante. La théorie est incontournable, mais sera complétée par des temps de pratique avec des périodes entre les sessions pour intégrer et appliquer dans son quotidien les modules vus.

Module 1 : Présenter son projet (2h)

- Définir son projet (nouvelle création - reprise)
- Préciser le projet artistique
- Poser une vision sur le projet général à moyen et long terme
- Savoir le présenter à différents interlocuteurs (institutionnels, partenaires etc.)

Module 2 : Définir un budget (6h)

- A partir du projet artistique : en définir les moyens humains et matériels nécessaires
- Droit du travail : définir les grilles salariales sur lesquelles s'appuyer dans ses budgets prévisionnels ; bases du CDDU ; conventions collectives.
- Monter son budget prévisionnel de projet (côté dépenses)
- Équilibrer son budget (côté recettes)
- Sur le même modèle établir le budget annuel

Temps de pratique 1 - 1h30 :

Avoir préparé une présentation de projet et un budget à présenter pour correction individualisée



Formation complète



Durée :
20 heures *



Pré-requis :
Avoir un projet artistique

Contenu de la formation – suite

Module 3 : Stratégie de financements (6h)

- Comprendre les différents moyens de financements (privés, publics)
- Evaluer ses recettes propres (définir prix cession, pré achat, coproductions)
- Comprendre l'importance des réseaux, création de partenariats
- Lister et gérer des subventions : Définir celles qui nous correspondent, créer le lien avec le territoire, remplir un dossier
- Ajuster son budget prévisionnel
- Penser au mécénat : Règles à connaître, un réseau à créer, différencier les fonds philanthropiques des mécènes individuels, dossier de présentation et savoir présenter l'impact de la culture à un mécène.
- Autres partenariats : sponsoring, coréalisation, coproduction, résidences, investisseurs.

Module 4 : Diffusion (3h)

- Réfléchir la diffusion dès le début du projet
- Penser pré-achats, co-productions
- Avoir un fichier de diffusion et outil de suivi
- Définir une stratégie de diffusion : cibler des diffuseurs appropriés, choix des supports, comprendre le lien humain qui revient au cœur de la diffusion, l'éthique en diffusion, voir sur du long terme.

Temps de pratique 2 - 1h30 :

Avoir préparé son fichier de diffusion, stratégie ciblée et mail pour présentation et correction avec mise en pratique de rappels téléphoniques

*La formation se déroule selon un planning pré-défini pour lequel le ou la stagiaire doit confirmer sa disponibilité avant la demande d'inscription et de devis.



Formation complète

PLANNING DES SESSIONS

LA PROCHAINE :

Mercredi 07 octobre 2026

- 10h00 - 12h00 : module 1
- 14h00 -17h00 : début du module 2

Mercredi 28 octobre 2026

- 10h00 - 13h00 : fin module 2
- 14h00 -17h00 : début du module 3

Vendredi 27 novembre 2026

- 10h00 - 13h00 : fin module 3
- 14h00 -17h00 : module 4

Temps de suivis individualisés

- 2 sessions de 1h30 chacune sont définies avec chaque apprenant au moment d'établir le devis et s'ajoutent au planning ci-dessus.

LES SUIVANTES :

Deux sessions sont organisées par an, si les dates ci-dessus ne vous conviennent pas, vous pouvez vous pré-inscrire pour les suivantes :

- Sur 3 journées : du 03 au 05 Mai 2027 - puis 2 temps de suivis individualisés de 1h30 chaque à caler avec chaque apprenant.
- Sur 3 journées : du 1er au 03 septembre 2027 - puis 2 temps de suivis individualisés de 1h30 chaque à caler avec chaque apprenant.

**La formation se déroule selon un planning pré-défini pour lequel le ou la stagiaire doit confirmer sa disponibilité avant la demande d'inscription et de devis. Un rendez-vous devra être pris avec AKE'ha pour s'assurer de la bonne adéquation formation et besoin de la personne avant édition du devis.*



Votre formatrice

Anne LABBÉ

Parcours

Après un cursus universitaire en droit et musicologie, Anne Labbé travaille dans le domaine de la production de spectacles depuis une quinzaine d'années. Cette expérience lui a permis d'acquérir une expertise complète de la gestion de projets artistiques dans le domaine du spectacle vivant.



Chez AKE'HA on transforme le langage artistique en langage administratif !

Forte d'une quinzaine d'année d'expérience dans le domaine de la production de spectacles, j'ai créé AKE'HA en 2020 pour accompagner les projets artistiques.

Cette expérience m'a permis d'acquérir une vision à 360°. La richesse de mon parcours et de mes rencontres n'a cessé de me faire réfléchir aux moyens les plus efficaces à mettre en place pour **donner vie aux idées des artistes, compagnies artistiques ou encore structures culturelles.**

Master 2 Professionnel

Droit et Politique des Professions et Activités Artistiques

(Université d'Aix-en-Provence)

Licence Professionnelle

Métiers de la scène lyrique - Métiers des arts de la scène

(Université de Lorraine)

La formation

Au plus près des artistes, j'ai pris conscience du manque de connaissances juridiques, de leurs droits ou non droits sur les œuvres mais également à propos du fonctionnement des contrats, et de la gestion de projets auxquels ils doivent faire face au quotidien.

D'abord intervenante auprès de l'Ecole Jean Trubert à Paris, j'ai pu développer la formation au sein d'écoles, mais aussi en ateliers directement auprès d'artistes, ou proposés par le pôle emploi spectacle de Nouvelle Aquitaine.

Aujourd'hui, j'interviens auprès de formations en écoles audiovisuel, gestion de production, mais aussi préparation au DNSPM, aussi bien que graphisme et communication, sur Rennes et Angers (Pont Supérieur, Studio M, ESDAC, YNOV, TOTEM).

LABBÉ Anne – Formatrice
contact@akeha.fr – 07 86 50 15 95



Références

Les Chorégies d'Orange / L'Opéra de Saint-Étienne / La Salle Pleyel / Le Festival de Musique de Chambre de Perros-Guirec / Le Festival Place aux Mômes / Le Mystère Bouffe / Le Friiix Club / Le Blue Spirit Studio / Casinos Barrière / Compagnie Mètis / Opéra de Rennes / Le Voisin-Benoît Turjman / ESDAC / Campus YNOV / Studio M / Ecole TOTEM / Opéra en Liberté / Lyrisme de Rue / Ensemble Zoroastre / Viagramophone etc.



LABBÉ Anne – Formatrice
contact@akeha.fr – 07 86 50 15 95
NDA : 53351227535

Informations et actualités sur akeha.fr

